

Série n° 5

Document n° 1 : François Vergniolle de Chantal, « La polyarchie vue de gauche », *Raisons politiques*, n° 1/2001, pp. 156-158.

Lorsque R. Dahl publie **Who Governs ?** en 1961, le débat en science politique se focalise autour du travail de C. Wright Mills, **The Power Elite** (1956), qui défendait une interprétation dite moniste ou élitiste de la vie politique américaine. Selon Mills, le pays est gouverné par une caste de dirigeants qui, au sein d'un véritable « triangle du pouvoir » (politique, militaire, économique), prend les véritables décisions¹. [...]. Il y a bien une élite du pouvoir au sommet de l'État, mais celle-ci ne s'assimile pas à une oligarchie aux visées antidémocratiques. Le pouvoir n'est donc pas un lieu de négociation ouvert dans lequel des groupes sont en compétition sur une base égalitaire. C'est un lieu fermé, tenu par un ensemble structuré de classes dirigeantes, comme en témoigne, *a contrario*, l'exclusion de certains groupes du processus de décision (minorités raciales, ouvriers non syndiqués, etc.). [...].

La perspective de Robert Dahl dans **Who Governs ?** est radicalement différente. Sans contester la nature élitiste du mode de décision politique, il considère que l'élitisme se décline au pluriel et non pas au singulier². Loin de constituer une élite homogène et fermée aux influences externes, les principaux dirigeants et responsables forment des réseaux d'influence divers et éclatés, qui doivent en permanence négocier entre eux pour parvenir à leurs fins. C'est à partir d'une étude locale sur la ville de New Haven (Connecticut) où il enseigne à Yale, que Dahl valide empiriquement son hypothèse pluraliste.

[...]. Il se propose donc d'analyser une série de trois décisions publiques menées par la municipalité et de reconstituer, non seulement le réseau d'acteurs, mais aussi le mode de négociation qui a présidé à l'élaboration de ces politiques³. Ce travail est complété par une analyse historique des élites de la ville, au terme de laquelle Dahl peut conclure qu'« il n'y a plus d'élite qui dirige New Haven »⁴. En effet, le processus historique qu'il décrit est celui d'une élite oligarchique (à la fin du 18^e siècle), qui se différencie au point d'éclater en une multitude de groupes concurrents, au fur et à mesure que la ville elle-même entre dans la révolution industrielle et se modernise.

L'importance de ce résultat est manifeste au niveau du rapport entre les élites politiques et économiques. Il ressort de son analyse que les notables, bien que possédant des ressources économiques et sociales supérieures aux responsables politiques, n'en tirent pas d'avantages directs en termes de pouvoir. Si les notables sont influents dans certains domaines, cette influence s'exerce de façon ponctuelle, et, surtout, elle est en concurrence avec d'autres groupes, politiques, dont les ressources sont liées à leur capacité de mobilisation de telle ou telle catégorie d'électeurs. Il y a donc différenciation des sphères d'influence : les ressources d'un groupe d'acteurs dans un domaine n'impliquent pas qu'il en aille de même dans un ou plusieurs autres. Le caractère non cumulatif des réseaux d'influence renforce l'hypothèse pluraliste. À chaque décision, correspond une certaine coalition d'intérêts **ad hoc**, transitoire et unique dans sa composition. Par ailleurs, l'étude empirique montre que le seul acteur dont l'influence soit prépondérante, quel que soit le domaine considéré, est le maire de la ville, autrement dit, l'élu, responsable démocratiquement devant ses concitoyens. Ainsi, « rien ne permet d'affirmer que le pouvoir politique démocratiquement élu soit subordonné au pouvoir économique ou à l'influence occulte d'une quelconque oligarchie »⁵.

¹ C. Wright Mills, *The Power Elite*, New York, Oxford University Press, 1956 [...].

² Robert A. Dahl, *Who Governs ? Democracy and Power in an American City*, New Haven, Yale University Press, 1961. Cet argument pluraliste se double d'une question de méthodologie. Dahl a recours à une approche de type décisionniste consistant à étudier trois politiques publiques et à s'intéresser à ceux qui prennent effectivement les décisions plutôt qu'à la réputation des responsables. [...].

³ La « reconstruction » du processus de décision est basée sur des entretiens semi-directifs et sur le dépouillement d'archives et de dossiers de presse. Les domaines étudiés sont le processus de nomination aux postes politiques (mairie et conseil municipal), la modernisation des écoles publiques et la rénovation du tissu urbain.

⁴ R. Dahl, *Who Governs ? op. cit.*, p. 86.

⁵ Denis Lacorne, « Pluralistes et élitistes : le grand débat », dans Marie-France Toinet, Hubert Kempf, Denis Lacorne, *Le libéralisme à l'américaine*, Paris, Economica, 1989, p. 39.

Document n° 2 : Pierre Rosanvallon, *La légitimité démocratique : impartialité, réflexivité, impartialité*, Paris, Seuil, 2008, pp. 356-357.

La démocratie contemporaine peut ainsi être comprise comme la forme politique réunissant, en les acclimatant et en les développant, les multiples histoires de la liberté, de l'émancipation et de l'autonomie qui ont marqué l'expérience humaine.

Cela conduit à reconsiderer le terme même de **démocratie**. S'il est maintenant universellement identifié à l'idée de bien politique et que tous les régimes, presque sans exception, s'en réclament, sa définition reste, elle, problématique, dès lors du moins que l'on ne se contente plus de formules vagues (*la démocratie comme « pouvoir du peuple »*). Il n'est même guère de mot dans la langue politique dont la définition pratique soit sujette à plus de variations. D'où d'ailleurs la tendance permanente à l'appuyer sur la bêquille d'un adjectif. Comme si, grâce à l'épice qui les accompagne, la démocratie n'avait de vraie consistance qu'en étant spécifiée « libérale », « populaire », « réelle », « républicaine », « radicale » ou « socialiste ». D'où aussi la difficulté constamment éprouvée de tracer la ligne de partage entre la démocratie et ses pathologies, puisque des régimes que tout oppose s'en prétendent également les champions. Le mot « *démocratie* » n'a pour cela cessé d'apparaître comme une solution et comme un problème.

Document n° 3 : Marcel Gauchet, « Pacification démocratique, désertion civique », *Le Débat*, n° 60, mai-août 1990, p. 77.

Singulier moment. La démocratie triomphe, donc. Mais dans le temps même où elle s'installe dans l'incontestable, on la découvre en proie à un profond malaise. Elle se voit frappée par un mouvement de désertion civique que l'abstention électorale et le rejet du personnel politique sont loin de suffire à mesurer. La mythologie révolutionnaire s'effondre. Les charmes de la radicalité s'évanouissent. L'on eût pu croire qu'à la faveur de cette modération retrouvée l'imagination réformiste allait s'enflammer. Au lieu de quoi l'on assiste à l'implosion des facultés les plus élémentaires de critique et de proposition dont la marche à l'électro-encéphalogramme plat du parti au pouvoir, réduit à des agitations animales, fournit une illustration saisissante. Il n'est d'effervescence que : sur les marges, à l'enseigne de démagogies anciennes ou nouvelles, au demeurant fort pauvres, qu'elles nous ramènent au triste nationalisme xénophobe ou qu'elles cultivent une piètre utopie bucolique.

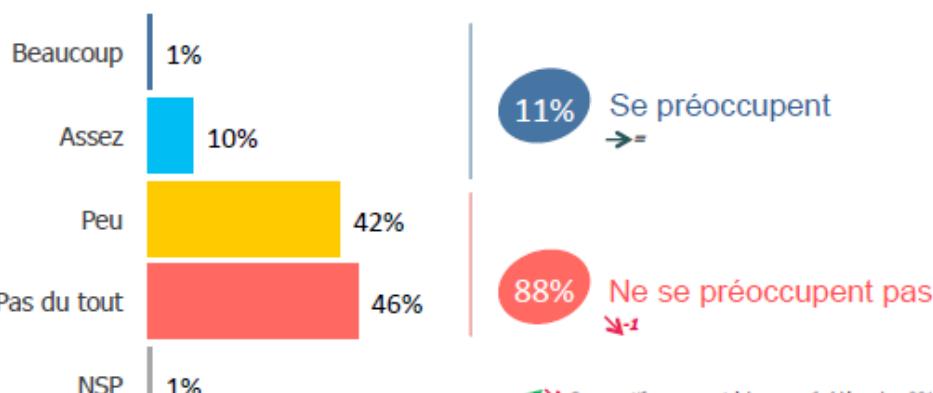
Ne comptons pas pour rien, enfin, parmi les symptômes de cette étrange impotence, la régression de l'esprit public dans un moralisme new look encore plus inepte et mensonger que ses versions antérieures – la vertu aujourd'hui n'est plus seulement un masque, elle est de surcroît une gourmandise. Est-ce à dire que la démocratie ne vivait en réalité que de sa contestation et que dépourvue désormais d'adversaires, elle est entrée dans une torpeur finale où il ne sera plus guère question que de la gestion réactive, au jour le jour, d'une histoire subie ?

Document n° 4 : CEVIPOF, Baromètre de la confiance politique, vague 7, janvier 2016, <http://www.cevipof.com/fr/le-barometre-de-la-confiance-politique-du-cevipof/resultats-1/vague7/>

Prise en compte de son avis par les responsables politiques



Q18 : A votre avis, est-ce que les responsables politiques, en général, se préoccupent beaucoup, assez, peu ou pas du tout de ce que pensent les gens comme vous ?



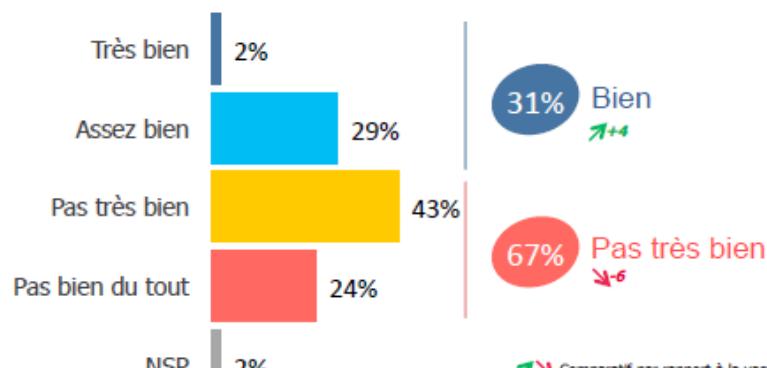
Comparatif par rapport à la vague 6 (décembre 2014)



Fonctionnement de la démocratie en France



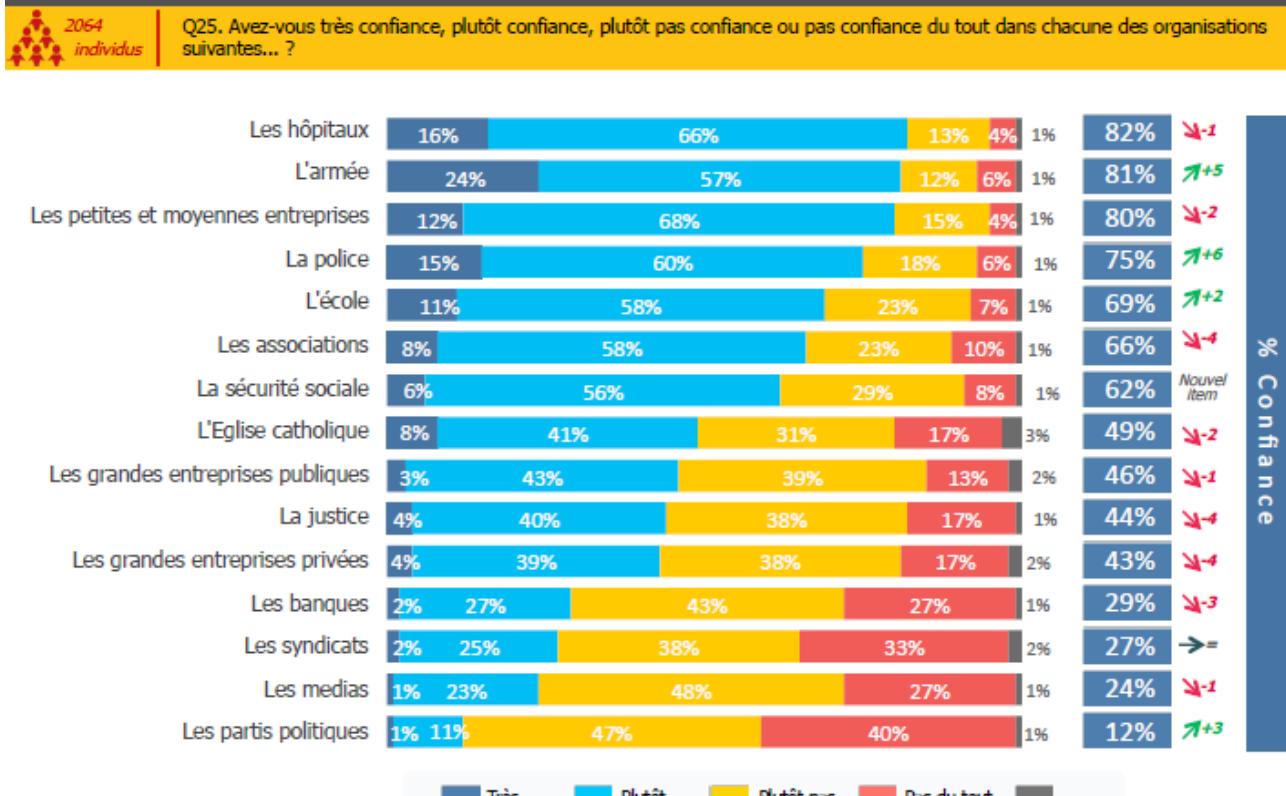
Q22. Diriez-vous qu'en France la démocratie fonctionne très bien, assez bien, pas très bien ou pas bien du tout ?



Comparatif par rapport à la vague 6 (décembre 2014)

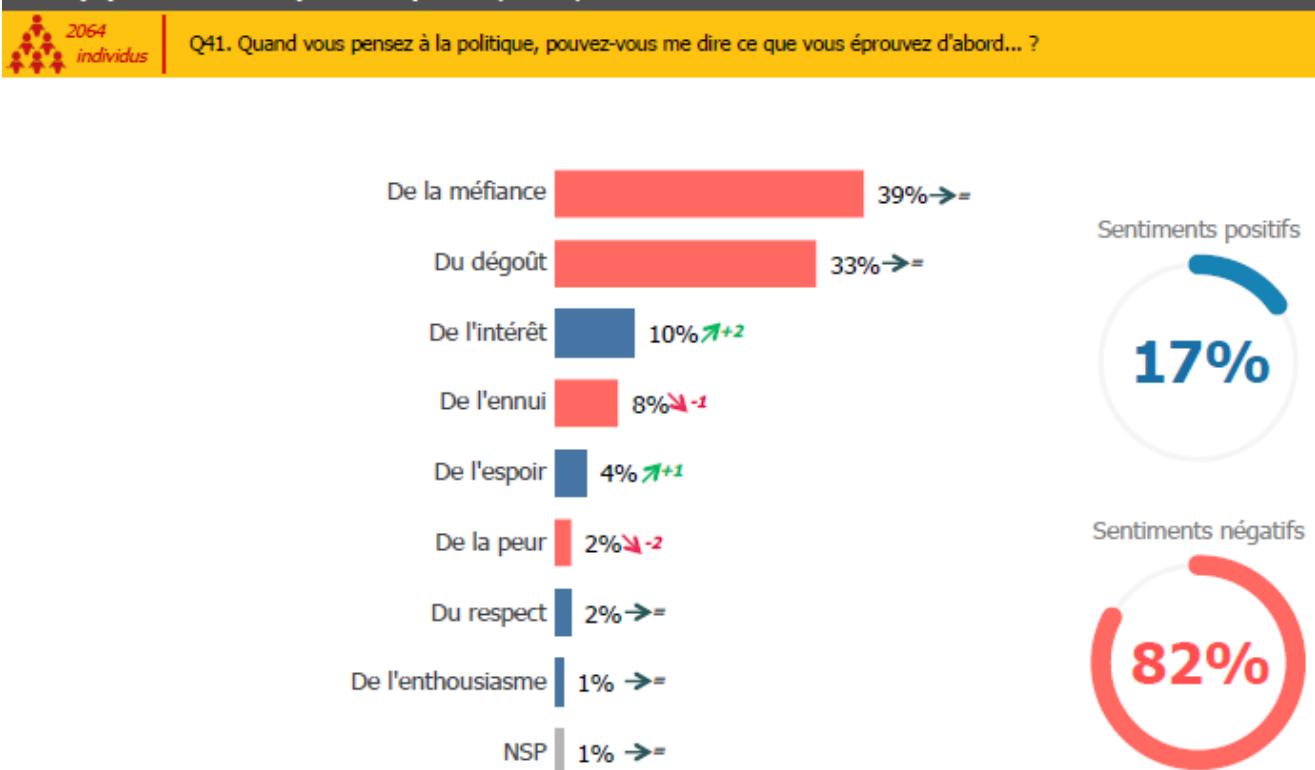


Niveau de confiance dans certaines organisations (1/3)



Comparatif par rapport à la vague 6 (décembre 2014)

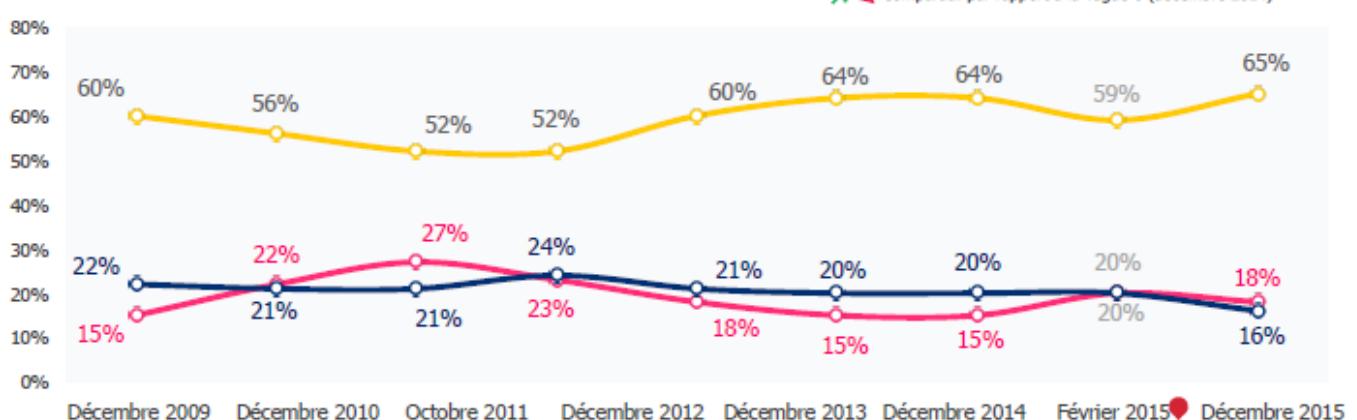
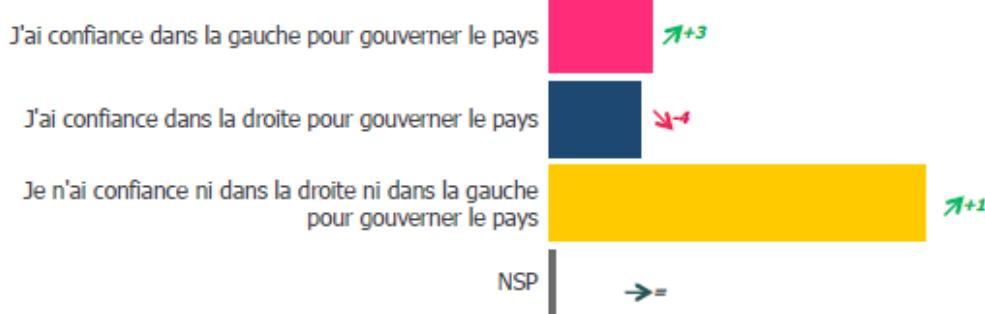
Rapport à la politique (1/2)



Confiance dans les partis pour gouverner le pays



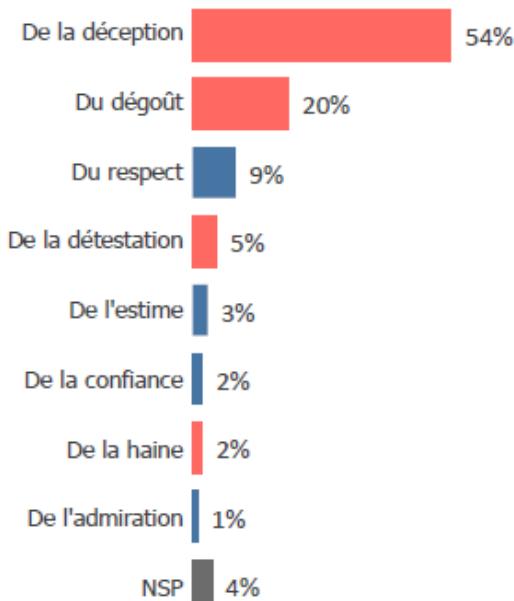
Q24. Concernant les prochaines années, laquelle des trois phrases suivantes se rapproche le plus de votre opinion ?



Sentiment éprouvé à l'égard des hommes/femmes politiques



Q41bis : Quand vous pensez aux hommes et femmes politiques, pouvez-vous me dire ce que vous éprouvez d'abord ?



Sentiments positifs



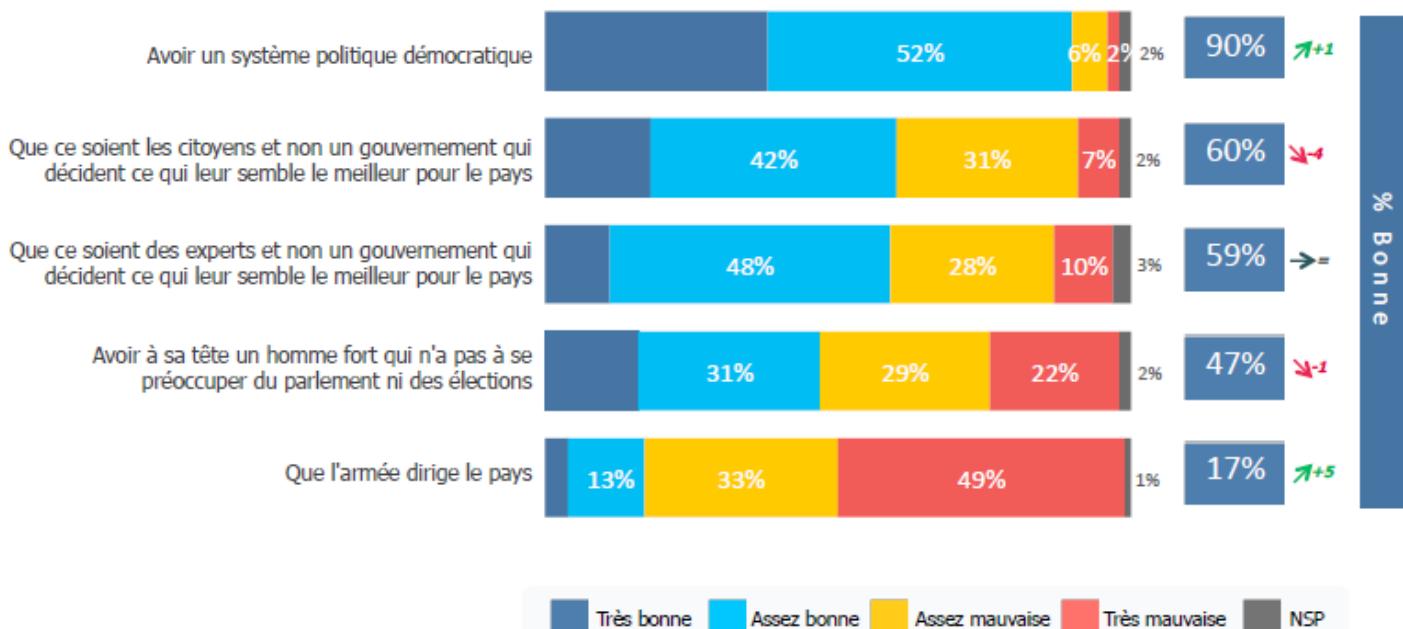
Sentiments négatifs



Jugement des types de systèmes politiques



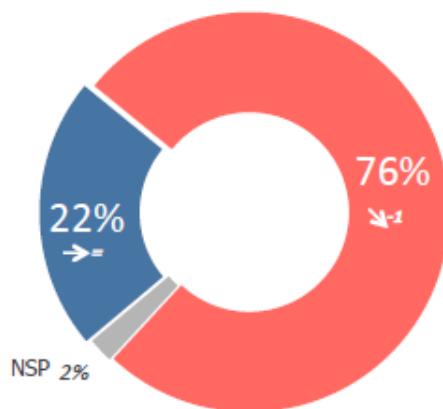
Q55. Je vais vous décrire différents types de systèmes politiques. Pour chacun, veuillez me dire si cette façon de gouverner le pays serait très bonne, assez bonne, assez mauvaise ou très mauvaise.



Perception de la probité du personnel politique



Q42 : Diriez-vous qu'en règle générale, les élu(e)s et les dirigeant(e)s politiques français sont plutôt honnêtes ou plutôt corrompu(e)s?



Plutôt honnêtes

Plutôt corrompus

↗↘ Comparatif par rapport à la vague 6 (décembre 2015)